

## Formation courte :

### « Droit de la protection de l'enfance en pratiques »

(intégrée aux formations universitaires pour les professionnel.le.s « cadres Ase » et « cadres de la protection de l'enfance », elles-mêmes adossées au master de Sciences de l'éducation, parcours Efise)

#### PROGRAMME DETAILLE ET INTERVENANT.E.S

(Attention : le programme est prévisionnel et est susceptible de subir de légères modifications !)

**Lundi 3 décembre 2018**

Matin (9h30-12h30) :

**Présentation du séminaire** (*Gilles Séraphin, Professeur des Universités, UPN*).

**Les droits de l'enfant et des familles accompagnées : contexte international** (*Anna Rurka, Maîtresse de conférences, UPN*).

Après-midi (13h30-17h30) :

**Le cadre juridique de la protection de l'enfance : retour sur les notions juridiques clés** (*Flore Capelier, docteure en droit*).

- Le contexte de la « décentralisation »,
- Autorité administrative et autorité judiciaire,
- Autorité parentale et filiation,
- Incapacité juridique du mineur et capacité de discernement,
- Actes usuels et non usuels,

- Les besoins particuliers et spécifiques de certains enfants (mineurs non accompagnés, mineurs en errance, familles en situation de mendicité, enfants en danger et en situation de handicap),
- Les principaux apports de la loi du 14 mars 2016.

## **Mardi 4 décembre 2018**

### Matin (9h30-12h30) :

#### **La recherche d'un statut juridique adapté pour chaque enfant** (*Flore Capelier, docteure en droit*).

- Les obligations légales en ce qui concerne le suivi du parcours : évaluation initiale, PPE, rapport de situation.
- Retrait et délégation d'autorité parentale, déclaration de délaissement, kafala, etc.
- Commission d'examen des statuts institués par la loi du 14/03/2016.
- Le droit de l'adoption

### Après-midi (13h30-17h30) :

#### **La pratique d'évaluation de la situation de danger en protection de l'enfance (à confirmer).**

- Autorité judiciaire et administrative
- Circuit des information préoccupantes (IP)
- Les conditions de signalement
- La mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE)

## **Mercredi 5 décembre 2018**

Matin (9h30-12h30) :

**Les droits des usagers dans le cadre de la protection de l'enfance en France : information, participation, être accompagné, accès aux documents administratifs** (*Flore Capelier*)

- Les droits des enfants protégés
- Les droits des familles

Après-midi (13h30-17h30) :

**Information, participation et être acteur : pratiques internationales** (*Hélène Join-Lambert, Maîtresse de conférences, UPN*).

## **Jeudi 6 décembre 2018**

Matin (9h30-12h30) :

**Les contraintes et spécificités de l'organisation du travail en secteur habilité comme en département** (*Chantal Rimbaut, directrice enfance famille Val de Marne, un.e directeur.trice de SAH, Gilles Séraphin*).

Après-midi (13h30-17h30) :

**Le processus de prise de décision, dans des contextes souvent d'une grande complexité (approfondissements /prise de décision/ risque/ doute)** (*Chantal Rimbaut, directrice enfance famille Val de Marne, Anne-Sylvie Soudoplatoff, magistrate – à confirmer-, un.e directeur.trice de SAH, Gilles Séraphin*).

**Le processus de prise de décision, dans des contextes souvent d'une grande complexité (approfondissements /prise de décision/ risque/ doute) - Cas pratique : la recherche Intersaje** (*Amélie Turlais, docteure en sciences de l'éducation*).

**Vendredi 7 décembre 2018**

**Responsabilité civile administrative et pénale des professionnels et des établissements sociaux et médico-sociaux** (*Flore Capelier*)